

RCS : NANTERRE

Code greffe : 9201

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de NANTERRE atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2017 B 02494

Numéro SIREN : 828 210 252

Nom ou dénomination : A CLEANING LUXURING SERVICES

Ce dépôt a été enregistré le 10/01/2019 sous le numéro de dépôt 1036

14032017
30092018

A IDENTIFICATION

A CLEANING LUXURING SERVICES
ACLELUX
6 ALLEE AUGUSTE BLANQUI

6 ALLEE AUGUSTE BLANQUI

92000 NANTERRE

92000 NANTERRE

GREFFE TRIBUNAL DE
COMMERCE DE NANTERRE

B DIVERS

10 JAN. 2019

DEPOT. N° 1036.

C RÉCAPITULATION DES ÉLÉMENTS D'IMPOSITION (voir annexes pages 11)

57 398

57 398

57 398

3 373

ATTENTION: toutes les entreprises soumises à un régime réel d'imposition en matière de résultats ont l'obligation de déposer leur déclaration de résultats et ses annexes par voie dématérialisée

Le non respect de cette obligation est sanctionné par l'application de la majoration prévue par l'article 1738 du code général des impôts. Vous trouverez toutes les informations utiles pour télédéclarer sur le site www.impots.gouv.fr. La notice 2033-NOT-SD est accessible sur le site www.impots.gouv.fr dans la rubrique «Recherche de formulaires».

A NANTERRE

, le

Signature et
qualité du déclarant

LEMOFOUET TSANGUE JOELLE

IMPÔT SUR LE REVENU

Résultat imposable et annulations

Timbre à date du service

Exercice ouvert le
et clos le

14032017
30092018

Régime "simplifié d'imposition" ou "réel normal"
 Option pour la comptabilité simplifiée TVA
 Option pour les régimes optionnels de taxation au tonnage

Donner votre
adresse postale

A IDENTIFICATION

A CLEANING LUXURING SERVICES
ACLELUX
6 ALLEE AUGUSTE BLANQUI
92000 NANTERRE

Adresse du déclarant (grand celle-ci est différente de celle du destinataire) ou adresse du destinataire de la déclaration si elle est différente de l'adresse de la déclaration de l'entreprise

6 ALLEE AUGUSTE BLANQUI
92000 NANTERRE

Identification du destinataire

82821025200015

B DIVERS

Activités exercées (souligner l'activité principale)

Personne inscrite au répertoire des métiers (cocher la case)

Préciser l'ancienne adresse en cas de changement

le téléphone

C RÉCAPITULATION DES ÉLÉMENTS D'IMPOSITION (voir annexes pages 1)

	Col. 1	Col. 2
1 Résultat fiscal (bénéfice ou déficit) en col. 2 reporté en col. 1 ou XO du 2018 A ou 310 ou 373 du 2013 B	57 398	
2 Revenus de valeurs et capitaux mobiliers (voir les annexes 1-3)		
- Revenus exonérés de l'impôt sur le revenu		
- à déduire : quel que soit des frais et charges correspondants		
Revenus nets imposables (a - b)		
- Revenus soumis à l'impôt sur le revenu		
3 Total	57 398	
4 Bénéfice imposable (col. 1 - col. 2) ou Déficit déductible (col. 2 - col. 1)	57 398	

5 Plus-values (voir les annexes 4-5)
 à court terme et à long terme exonérées à long terme imposables aux taux de 12,1%
 à long terme déductibles de 2 sur 3 (art. 39 quinquies B-1 du CGI) deux plus-values à long terme exonérées (col. 1B annexes 4 et 5 CGI)

6 Exonérations et Abattements
 Encours nouveaux art. 44 quater ZRR art. 44 quinquies Autres dispositifs
 ZFU art. 44 octies et 44 octies A Zone franche-Passif Jeux d'entreprises (JIE) Zone de réaménagement de la défense (art. 44 bis octies)
 Crédit d'impôt auto-éco dans le secteur production art. 244 quater B Crédit d'impôt auto-éco dans le secteur du logement social art. 244 quater A
 Exonération ou abattement produit sur les plus-values à long terme imposables au taux de 12,1% sur le bénéfice 3 373

7 IIC non professionnels (2031 Bis SD) a - Bénéfice b - DÉFICIT c - PLUS-VALUE

8 Régime des sociétés de personnes (II)
 Ce régime s'applique aux sociétés de personnes dont les associés sont des personnes physiques et qui ne sont pas soumises à l'impôt sur les sociétés
 Régime fiscal non de rattachement de l'impôt sur les sociétés

ATTENTION: toutes les entreprises soumises à un régime réel d'imposition en matière de résultats ont l'obligation de déposer leur déclaration de résultats et ses annexes par voie dématérialisée
 Le non respect de cette obligation est sanctionné par l'application de la majoration prévue par l'article 1738 du code général des impôts. Vous trouverez toutes les informations utiles pour télédéclarer sur le site www.impots.gouv.fr.
 La notice 2033-NOT-SD est accessible sur le site www.impots.gouv.fr dans la rubrique «Recherche de formulaires ».

CGA Viseur-conseil
 Nom, adresse, téléphone, télécopie
 - Professionnel de l'expertise comptable
 - Conseil
 - CGA
 - N° d'agrément du CGA

A NANTERRE, le
 Signature et qualité du déclarant
 LEMOFOUET TSANGUE JOELLE

RELEVÉ DE FRAIS GÉNÉRAUX

Désignation de l'entreprise A CLEANING LUXURING SERVICES

du 14032017

Adresse 6 ALLEE AUGUSTE BLANQUI 92000 NANTERRE

au 30092018

A - FRAIS ALLOUÉS DIRECTEMENT OU INDIRECTEMENT AUX PERSONNES LES MIEUX RÉMUNÉRÉES : v. notice ①

NOM, PRÉNOM ET EMPLOI OCCUPÉ	ADRESSE COMPLETE
1	
2	
3	
4	
5	
6	
7	
8	
9	
10	

RÉMUNÉRATIONS DIRECTES OU INDIRECTES (dans l'ordre du tableau ci-dessus)					Frais de voyages et de déplacements (v. notice ②)	DÉPENSES ET CHARGES AFFÉRENTES		TOTAL DES COLONNES 5 à 8
Montant des rémunérations de toute nature (v. notice ③)	Montant des indemnités et allocations diverses (v. notice ④)	Valeur des avantages en nature (v. notice ⑤)	Montant des remboursements de dépenses à caractère personnel (v. notice ⑥)	TOTAL DES COLONNES 1 à 4		aux véhicules et autres biens (v. notice ⑦)	aux immeubles non affectés à l'exploitation (v. notice ⑧)	
1	2	3	4	5	6	7	8	9
1								
2								
3								
4								
5								
6								
7								
8								
9								
10								
**								

**** TOTAUX**

B - AUTRES FRAIS	10
Cadeaux de toute nature, à l'exception des objets conçus spécialement pour la publicité, et dont la valeur unitaire ne dépasse pas 69 € par bénéficiaire (toutes taxes comprises)	
Frais de réception, y compris les frais de restaurant et de spectacles, qui se rattachent à la gestion de l'entreprise et dont la charge lui incombe normalement	
Total	

C - ÉLÉMENTS DE RÉFÉRENCE (v. notice ①) :			
Total des dépenses		Bénéfices imposables ②	
- de l'exercice 2018 (total col.9 + total col.10) ③		- de l'exercice 2018 ④	57 398
- de l'exercice précédent ⑤		- de l'exercice précédent ⑥	
Nom et qualité du signataire <u>LEMOFOUET TSANGUE JOELLE</u>		A <u>NANTERRE</u> le _____	
		Signature,	

Les montants sont arrondis à l'unité la plus proche.

Désignation de l'entreprise A CLEANING LUXURING SERVICES Néant *

Adresse de l'entreprise 6 ALLEE AUGUSTE BLANQUI 92000 NANTERRE

Numéro SIRET * 8 2 8 2 1 0 2 5 2 0 0 0 1 5

Durée de l'exercice en nombre de mois * 1 9 Durée de l'exercice précédent * 1 2

				Exercice N clos le	Exercice N-1 clos le
				<u>3 0 0 9 2 0 1 8</u>	<u>0 0 0 0 0</u>
ACTIF		Brut	Amortissements - Provisions	Net	Net
		1	2	3	4
ACTIF IMMOBILISE	Immobilisations incorporelles				
	Fonds commercial *	010	012		
	Autres *	014	016		
	Immobilisations corporelles *	028	030	1 491	1 295
	Immobilisations financières * (1)	040	042		
	Total I (5)	044	048	1 491	1 295
ACTIF CIRCULANT	Matières premières, approvisionnements, en cours de production *	050	052		
	Marchandises *	060	062		
	Avances et acomptes versés sur commandes	064	066		
	Créances (2)	068	070	13 512	13 512
	Clients et comptes rattachés*				
	Autres * (3)	072	074	14 681	14 681
	Valeurs mobilières de placement	080	082		
	Disponibilités	084	086	69 027	69 027
	Charges constatées d'avance *	092	094		
		Total II	096	098	97 220
	Total général (I+II)	110	112	98 710	98 514

PASSIF		Exercice N NET	Exercice N-1 NET	
		1	2	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel *	120	1 000	
	Ecart de réévaluation	124		
	Réserve légale	126		
	Réserves réglementées*	130		
	Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants * <u>131</u>)	132		
	Report à nouveau	134		
	Résultat de l'exercice	136	60 771	
	Provisions réglementées	140		
		Total I	142	61 771
		Total II	154	
DETTES (4)	Emprunts et dettes assimilées	156		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	164		
	Fournisseurs et comptes rattachés *	166	940	
	Autres dettes (dont comptes courants d'associés de l'exercice N : <u>169</u>)	172	35 803	
	Produits constatés d'avance	174		
	Total III	176	36 743	
	Total général (I + II + III)	180	98 514	

RENOIS	(1) Dont immobilisations financières à moins d'un an	193	(4) Dont dettes à plus d'un an	195
	(2) Dont créances à plus d'un an	197	(5) Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice *	182
	(3) Dont comptes courants d'associés débiteurs	199	Prix de vente hors TVA des immobilisations cédées au cours de l'exercice *	184

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT.

Formulaire obligatoire (article 302 Septies A bis du Code Général des Impôts)		Désignation de l'entreprise A CLEANING LUXURING SERVICES		Exercice N clos le		Exercice N-1 clos le		Néant	*	
A - RÉSULTAT COMPTABLE				13 0 0 9 2 0 1 8		10 0 0 0 0				
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *	dont export et livraisons intracommunautaires		209		210				
	Production vendue	} biens	} services *	215		214				
				217		218	134 808			
				Production stockée * (Variation du stock en produits intermédiaires, produits finis et en cours de production)		222				
	Production immobilisée *				224					
	Subventions d'exploitation reçues				226					
	Autres produits				230	21				
Total des produits d'exploitation hors T.V.A. (I)						232	134 829			
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises * (y compris droits de douane)				234					
	Variation de stock (marchandises) *				236					
	Achats de matières premières et autres approvisionnements * (y compris droits de douane)				238					
	Variation de stock (matières premières et approvisionnement) *				240					
	Autres charges externes * : (dont crédit bail : - mobilier - immobilier)				242	12 128				
	Impôts, taxes et versements assimilés (dont taxe professionnelle CFE et CVAE *)		243		244	187				
	Rémunérations du personnel *				250	53 310				
	Charges sociales (cf. renvoi 380)				252	7 971				
	Dotations aux amortissements *				254	196				
	Dotations aux provisions				256					
Autres charges	} dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger *		259		262	170				
	} dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles		260							
Total des charges d'exploitation (II)						264	73 963			
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						270	60 866			
PRODUITS ET CHARGES DIVERS	Produits financiers				(III)	280				
	Produits exceptionnels				(IV)	290				
	Charges financières				(V)	294				
	Charges exceptionnelles	} dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art 217 octies)		347		(VI)	300	95		
		} dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art 39 quinquies D)		348						
Impôts sur les bénéfices *				(VII)	306					
2 - BÉNÉFICE OU PERTE : Produits (I+III+IV) - Charges (II+V+VI+VII)						310	60 771			
B - RÉSULTAT FISCAL		Reporter le bénéfice comptable col. 1, le déficit comptable col. 2				312	60 771	314		
Réintégrations	Rémunérations et avantages personnels non déductibles *				316					
	Amortissements excédentaires (art. 39-4 C.G.I.) et autres amortissements non déductibles				318					
	Provisions non déductibles *				322					
	Impôts et taxes non déductibles * (cf. page 7 de la notice 2033.not)				324					
	Divers*, dont intérêts excédentaires des cptes-cts d'associés	247		écarts de valeurs liquidatives sur OPCVM*	248					
	Fraction des loyers versés dans le cadre d'un crédit bail immobilier et de levée d'option			(Part de loyers dispensés de réintégration)	249					
	Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime				998					
	Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime				999					
	Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime				997					
Déductions	Entreprise nouvelles (44. sexies)	986	Zone franche urbaine (44. octies et octies A)	987	Zones de restructuration de la défense (44. quinquies)	127	Zones de revitalisation rurales (44. quinquies)	138	342	
	Reprise d'entreprises en difficulté (44. septies)	981	Jeune entreprise innovante (44. sexies A)	989	Bassins d'emploi à redynamiser (art. 44 duodecies)	991	Pôles de compétitivité hors CICE (art 44 undecies)	990		
	Divers ZFA (44. quaterdecies)	345	Investissements outre-mer	344	Créance due au report en arrière du déficit	346			350	
	"Déduction exceptionnelle (art 39 decies)"		655						3 373	
RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS				Bénéfice col. 1		352	57 398	354		
Déficit de l'exercice reporté en arrière : (Entreprises I.S. seulement)				356						
Déficits antérieurs reportables : * dont imputés sur le résultat :								360		
RÉSULTAT FISCAL APRES IMPUTATION DES DÉFICITS				Bénéfice col. 1	Déficit col. 2	370	57 398	372		

Formulaire obligatoire (article 302 Septies
A bis du Code Général des Impôts)

Désignation de l'entreprise : A CLEANING LUXURING SERVICES

Néant *

I		IMMOBILISATIONS		Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale *	
		ACTIF IMMOBILISÉ										Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice	
Immobilisations incorporelles	Fonds commercial	400		402		404		406					
	Autres	410		412		414		416					
Immobilisations corporelles	Terrains	420		422		424		426					
	Constructions	430		432		434		436					
	Installations techniques matériel et outillage industriels	440		442		444		446					
	Installations générales agencements divers	450		452		454		456					
	Matériel de transport	460		462		464		466					
	Autres immobilisations corporelles	470		472	1 491	474		476	1 491		1 491		
Immobilisations financières		480		482		484		486					
TOTAL		490		492	1 491	494		496	1 491			1 491	
II		AMORTISSEMENTS		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice			
		IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES											
Immobilisations incorporelles		500		502		504		506					
Immobilisations corporelles	Terrains	510		512		514		516					
	Constructions	520		522		524		526					
	Installations techniques matériel et outillage industriels	530		532		534		536					
	Installations générales, agencements, aménagements divers	540		542		544		546					
	Matériel de transport	550		552		554		556					
	Autres immobilisations corporelles	560		562	196	564		566	196		196		
TOTAL		570		572		574	196	576		196			
III		PLUS-VALUES, MOINS-VALUES		(19%, 15% et 0% pour les entreprises à l'IS, 16% pour les entreprises à l'IR) (Si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)									
Nature des immobilisations cédées virées de poste à poste, mises hors service ou réintégrées dans le patrimoine privé y compris les produits de la propriété industrielle.		1	2	3	4	5							
		6	7	8	9	10							
Immobilisations	Valeur d'actif *		Amortissements *		Valeur résiduelle		Prix de cession *		Plus ou moins-values				
	①		②		③		④		Court terme *		Long terme		
									⑤		19 % ⑥	15 % ou 12,8 % ⑦	0 % ⑧
1													
2													
3													
4													
5													
6													
7													
8													
9													
10													
TOTAL	578	580	582	584	586	581	587	589					
Plus-values taxables à 19 % (1)			579		Régularisations	590	583	594	595				
Résultat net de la concession et de la sous-concession de licences d'exploitation de droits de la propriété industrielle bénéficiant du régime des plus-values à long terme (CGI art 39 terdecies)								591					
TOTAL						596	585	597	599				

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2033-NOT.

(1) Les plus-values sont imposables au taux de 19 % en application des articles 238 bis JA, 210 E et 208 C du CGI. Joindre un état établi selon le même modèle, indiquant les modalités de calcul de ces plus-values.